



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 3 avril 2025 - Délibération n° 2025-015

**COMPTE DE GESTION 2024  
BUDGET "VILLE"**

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 21 mars, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

| Nombre de membres du Conseil |    |
|------------------------------|----|
| En exercice                  | 29 |
| Présents                     | 27 |
| Votants                      | 28 |
| Vote                         |    |
| Pour                         | 28 |
| Contre                       | 0  |
| Abstention                   | 0  |

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absent excusé ayant donné mandat de vote :  
Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.
- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :  
Madame Anaïs Cadoret.

Secrétaire de séance : Madame Anne-Cécile Hurtel.

***Rapport de Louis Le Coz.***

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relative à l'exercice a été réalisée par le Receveur et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif "Ville",

Considérant que le Receveur a transmis à la Ville son compte de gestion comme la loi lui en fait obligation,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur,

Vu la présentation en Commission Finances du 20 mars 2025,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 11/04/2025  
Reçu en préfecture le 11/04/2025  
Publié le 07/04/2025  
ID : 035-213502362-20250403-SG2025\_193-DE

À L'UNANIMITÉ

APPROUVE le compte de gestion "Ville" du Receveur, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour l'exercice 2024.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne  
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,  
Anne-Cécile Hurtel  
6<sup>ème</sup> Maire-Adjointe

Mis en ligne le - 7 AVR. 2025